

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Lycée Maritime et Aquacole de Bastia

Service
Direction

ANNEXE N°5

SANCTIONS INTERNAT

En cas de :

- de chahut dans les étages, salle TV ...
- de courses dans couloirs, cris
- d'affaires mal rangées dans la chambre
- de lit non fait
- de lit non défait en fin de semaine
- d'insultes, refus d'obéir, de coopérer
- de rôle de propreté mal fait ou pas fait
- de retard au repas ou autres (voir règlement internat pour horaires)
- d'un comportement inadmissible vis à vis d'un membre du personnel
- tenue incorrecte à table
- de détérioration du matériel (chaise, table, lit)
- de non respect de l'environnement (crachats, papiers ...)
- d'apport de nourriture dans la chambre (il est interdit d'introduire de la nourriture à l'internat)
- etc(tout ce qui pourrait aller à l'encontre du règlement de l'internat)

- 1) Avertissement n°1 notifié aux parents**
- 2) Avertissement n°2 notifié aux parents**
- 3) Renvoi Temporaire de l'internat**
- 4) Renvoi définitif de l'internat**

En cas de :

- Violence , agression ... sur toute personne adulte ou enfant
- Bizutage (toute forme d'agression sur une autre personne)
- Alcool (consommation à l'intérieur ou à l'extérieur, ivresse ...)
- Cigarette (fume à l'intérieur des locaux mettant en danger la vie d'autrui ...)
- Attitude et comportement anormaux , incompatibles avec la sécurité des personnes .
- Sortie de l'établissement en dehors des heures autorisées et sans autorisation

- 1) Renvoi Temporaire de l'internat**
- 2) Renvoi définitif de l'internat**

Toute infraction au règlement intérieur omise dans les lignes ci-dessus pourra faire l'objet de sanctions immédiates proportionnelles à la gravité des faits.

CE DOCUMENT DOIT ETRE SIGNE ET RENDU AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Signature des Parents

Signature de l'élève

**Présent
pour
l'avenir**